

BULLETIN DE SOUTIEN



OUI, je souhaite venir en aide aux populations victimes de crises humanitaires et je fais un don de :

- 15 € (3,75 € après déduction fiscale)
- 30 € (7,5 € après déduction fiscale)
- 60 € (15 € après déduction fiscale)
- 150 € (37,5 € après déduction fiscale)
- Autre montant : €

Je joins mon don par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Première Urgence Internationale.

Pour un don de **100 €**,
94 € sont utilisés directement sur le terrain
pour les victimes de crises humanitaires.

NOUS CONTACTER: 0155669966 donateurs@pu-ami.org

RAPPEL : Première Urgence Internationale est une association d'aide d'urgence aux personnes ; l'article 200 du code général des impôts ouvre donc droit à une **déduction de 75 % de vos dons plafonnée à 529 €, puis 66 % au-delà** et ce, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (l'excédent peut être reporté sur 5 ans).

MES COORDONNÉES*

Nom et prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

**Obligatoires pour l'envoi d'un reçu fiscal*

Merci de compléter ce document et de le retourner signé, accompagné de votre don à :

Première Urgence Internationale
2, rue Auguste Thomas
92600 Asnières-sur-Seine